

CLASSE
PRÉPARATOIRE
PUBLIQUE
AUX ÉCOLES
SUPÉRIEURES
D'ART





Atelier performance, capture vidéo, 2021 ©Dimitri Sirjacq

Pourquoi faire une prépa ?

L'accès aux écoles supérieures d'art étant très sélectif, la classe préparatoire est le meilleur moyen pour se préparer aux concours mais aussi pour découvrir la manière, très spécifique à ces études, de travailler.

Ainsi notre prépa propose des mises en situation où chaque élève développe, dans une expression singulière, ses capacités de recherche et d'autonomie.

En tant que classe préparatoire publique, elle se situe pleinement dans la filière d'enseignement artistique dont l'expérimentation en atelier est le cœur.

À qui cette prépa s'adresse-t-elle ?

Elle s'adresse à celles et ceux qui aspirent à devenir artiste, illustrateur, graphiste, créateur multimédia, designer, directeur artistique, etc, qui souhaitent inventer les moyens de leur propre activité créatrice, et qui veulent entreprendre des études supérieures d'art.

Elle est accessible, sur épreuves, aux jeunes gens de plus de 17 ans, aux parcours scolaires académiques ou atypiques, aux bacheliers quelle que soit leur spécialité comme aux non-bacheliers sur demande de dérogation.

La classe prépa de Vitry fait partie du réseau de l'APPEA, association des prépas publiques aux écoles d'art : www.appea.fr.

Elle est partenaire de l'École Nationale Supérieure d'Art de Limoges : www.ensa-limoges.fr

La prépa de Vitry

La classe préparatoire publique aux concours des écoles supérieures d'art de Vitry, ouverte en 2019, est portée par l'École d'arts plastiques qui, avec le Conservatoire de musique et l'Académie de danse, forme les Écoles municipales artistiques.

Ces écoles travaillent en synergie, mènent ensemble des projets transdisciplinaires et impulsent une énergie créatrice vivante et jeune.

La classe préparatoire de Vitry s'adosse au Mac Val et à la Galerie municipale Jean-Collet qui interviennent directement au sein des cours d'art contemporain et permettent d'approcher des métiers du monde de l'art.

Elle bénéficie d'un environnement culturel riche : outre la galerie et le musée d'art contemporain et sa documentation spécialisée, un cinéma, trois théâtres, un centre chorégraphique, un lieu de concert, des lieux alternatifs de création et de diffusion, une bibliothèque-médiathèque, etc.

Dans les rues, la commande publique côtoie le street art.

ÉTUDIER EN ÉCOLE D'ART

Les écoles supérieures d'art publiques

Sous tutelle du ministère de la Culture, elles forment des artistes et des créateurs dans les champs de l'art, de la communication et du design. Elles délivrent des diplômes de niveau Licence (Diplôme National d'Art), Master (Diplôme National d'Expression Plastique), et pour certaines, Doctorat de création. Elles favorisent les échanges de leurs étudiant.e.s avec des écoles étrangères. Leurs jeunes diplômé.e.s, aptes à la polyvalence, trouvent assez vite leur place dans le marché du travail, le secteur de la culture étant plus enclin que d'autres à faire appel aux jeunes.

L'enseignement en école d'art se fonde sur l'expérimentation et la recherche

Cet enseignement se fonde sur l'apprentissage d'outils aussi bien pratiques et techniques que conceptuels et théoriques.

C'est un enseignement généraliste pluri- et transdisciplinaire que l'étudiant.e s'approprie progressivement pour développer ses recherches personnelles et trouver sa voie professionnelle singulière.

L'étudiant.e apprend ainsi à construire son autonomie, à développer son attention au monde, à faire que l'acte de création soit du côté du vivant, toujours en mouvement.

C'est dans cette conception de l'enseignement que notre classe prépa se reconnaît, c'est dans cette perspective qu'elle prépare les étudiant.e.s.

Pour en savoir plus sur les écoles supérieures d'art publiques : andea.fr

Pour en savoir plus sur les métiers et les débouchés :

brochure téléchargeable sur www.culture.gouv.fr/Thematiques/Arts-plastiques/Enseignement-superieur



Journée d'évaluation, 2019 ©Charlène Druet



Workshop à la galerie municipale Jean-Collet, octobre 2021 ©Mathilda Porthoghese

ENSEIGNEMENTS

Les enseignements se déroulent de début septembre à mi-juin avec une moyenne de 28h de cours hebdomadaires selon le rythme d'une année universitaire.

L'année se divise en 2 grandes périodes

- Une période de cours intensifs (35h hebdomadaires en moyenne sur 26 semaines dont 2 premières semaines d'intégration).
- Une période d'élaboration des dossiers et de préparation aux épreuves des concours avec maintien de certains cours (18h hebdomadaires en moyenne sur 10 semaines).

Chaque période est scandée par des workshops menés par des artistes invité.e.s (trois à quatre dans l'année dont un atelier d'écriture) et une semaine en immersion à l'ENSA de Limoges (partenariat 2020/2023).

Les enseignements pratiques sont à la fois disciplinaires et transdisciplinaires ; ils s'organisent par modules de 4h

- 2 cours de dessin (modèle vivant, observation, espace, projet) – 8h
- 2 cours de volume-espace – 8h
- 1 cours de dessin/peinture – 4 h
- 1 cours de photo/vidéo/multimédia – 4h
- 1 cours « corps/espace » (performance) – 4h

Les enseignements théoriques (4h30) ont lieu notamment au Mac Val et à la Galerie municipale Jean-Collet et se découpent en trois volets

- Histoire de l'art
- Approche de l'art contemporain devant les œuvres
- Rencontre avec des artistes et créateurs

En plus des enseignements dédiés, les étudiant.e.s suivent les deux sessions de cours d'histoire de l'art public d'Alexandra Fau (1h30 tous les 15 jours).

Un enseignement en anglais (1h30)

ÉQUIPES

Aux EMA

6 artistes-enseignant.e.s :

Michel Blazy, volume-espace-installation

Vincent Mesaros, image-photo-vidéo-numérique

Emmanuel Régent, dessin

Clément Reinaud, peinture et dessin d'après modèle vivant

Lisa Sartorio, corps et espace

Céline Vaché-Olivieri, terre-volume-espace

Au Mac Val / Musée d'art contemporain du Val de Marne

Pauline Cortinovis, chargée des actions et partenariats éducatifs

Sou-Maëlla Bolmey, conférencière

Céline Latil, responsable du centre de documentation

À la Galerie municipale Jean-Collet (réseau Tram)

Daniel Purroy, artiste associé

Eva Colpacci, médiatrice

Direction (Classe Prépa et École d'arts plastiques des EMA)

Élisabeth Milon, directrice

Nigel Robinson, directeur adjoint

tél : 01 55 53 14 90

mail : classe.preparatoire@mairie-vitry94.fr



Atelier performance d'après Marina Abramovic, 2021 ©Lisa Sartorio



Chaise 1, maquette, balsa, filet d'emballage, h.10 x L.6 x l.8 cm, 2021, Alice Collin

ÉQUIPEMENTS

**La classe prépa de Vitry loge au 2ème étage des EMA,
dans une salle dédiée, la salle Rothko.
Chaque étudiant.e y a une table de travail.**

Les étudiant.e.s bénéficient d'une connexion internet par câble et Wi-Fi, d'un parc informatique Mac, de matériel photo et vidéo.

Ils ont accès aux différents espaces de travail (Calder / volume, Nemours / peinture-dessin, Oppenheim / polyvalente, le plateau / auditorium, diverses grandes salles collectives).

La documentation spécialisée en art contemporain du MacVal les accueille pour des moments de recherche, de documentation et de réflexion.

L'accès aux EMA se fait uniquement aux moments d'ouverture au public :

lundi et jeudi : 13h30 à 22h

mardi, mercredi et vendredi : 9h à 22h

samedi : 9h à 20h

Congés scolaires : fermeture le matin et samedi
(sauf 1er samedi des vacances scolaires)



Devant Rainbow (2011) de Mircea Cantor ©MAC VAL - Musée d'art contemporain Val-de-Marne

INSCRIPTION

3 ÉTAPES POUR INTÉGRER NOTRE PRÉPA

1. Admissibilité sur dossier de candidature
2. Admission sur entretien
3. Confirmation et inscription sur dossier administratif

Nombre de places disponibles : 15

Aucun frais d'inscription pour candidater.

Tarifs d'inscription pour une année : 800 €

500€ pour les Vitriot.e.s

Étalonnement du paiement possible.

Le matériel est à la charge de chaque étudiant.e.

Chaque étudiant.e dispose d'une carte d'étudiant.e nominative qui lui permet d'accéder aux structures culturelles aux tarifs étudiants et d'une carte pour déjeuner à la cantine municipale.

Le statut national d'étudiant.e. n'est pas acquis. La CVEC (contribution vie étudiante et campus) ne peut donc pas être réclamée.

En revanche, les missions locales peuvent aider à financer une partie des frais de scolarité. Il est conseillé de se rapprocher dans les meilleurs délais de la mission locale dépendant du lieu de résidence.

1^{ère} étape - L'ADMISSIBILITÉ

Pour candidater vous complétez le dossier de candidature téléchargeable sur ema.vitry94.fr. Il comprend :

- une partie administrative (accord de votre responsable légal.e),
- un questionnaire qui nous permettra de comprendre votre motivation.

Les inscriptions pour candidater se font uniquement par voie de mail : classe.preparatoire@mairie-vitry94.fr

Tout dossier incomplet ne pourra être retenu.

Vous recevrez dans les 8 jours ouvrés suivants, un mail confirmant la bonne réception de votre dossier sur lequel figurera votre numéro de candidat.e.



Atelier performance, capture vidéo, 2021, Léonie Bohn

2^{ème} étape - L'ADMISSION

Si vous êtes admissible, vous recevrez un mail vous convoquant à un entretien.

Vous exposerez, devant un jury composé d'enseignant.e.s et de la direction de la prépa, votre parcours, votre motivation. Vous apporterez quelques unes de vos réalisations ou documents ou objets dont vous souhaitez nous parler.

3^{ème} étape - L'INSCRIPTION

Admis-e avec le Bac, vous devrez nous faire parvenir par mail une copie de vos résultats et votre confirmation d'inscription avant la fermeture estivale*.

Admis-e sans le bac, vous pouvez adresser par mail, dès les résultats publiés, une demande motivée de dérogation. Les demandes de dérogation restent exceptionnelles. Elles sont recevables si dossier et motivation sont jugés particulièrement pertinents et convaincants. La direction vous recevra en entretien et décidera.

*L'école ferme généralement chaque année la 3^e semaine de juillet et ouvre la 3^e semaine d'août (dates mises à jour sur le site ema.vitry94.fr). À sa réouverture les dossiers administratifs seront finalisés.

Contact

classe.preparatoire@mairie-vitry94.fr



ÉCOLES
MUNICIPALES
ARTISTIQUES

71, rue Camille-Groult - 94400 Vitry-sur-Seine
T. 01 55 53 14 90 - ema.vitry94.fr
classe.preparatoire@mairie-vitry94.fr



Atelier en salle Rothko, 2019, EMA ©Alex Bonnemaïson

PRÉPARER TON DEVENIR



ÉCOLES
MUNICIPALES
ARTISTIQUES

A

P P
É A

ASSOCIATION
NATIONALE
DES PRÉPAS
PUBLIQUES
AUX ÉCOLES
SUPÉRIEURES
D'ART

ENSA | LIMOGES

MAC VAL
Musée d'art contemporain
du Val-de-Marne

GALERIE
MUNICIPALE
JEAN-COLLET

En couverture, performance Atelier Arts en Scène Tryëma 3, avec l'Académie de danse,
sur les toits du Mac Val, 2019
Version mars 2022

